



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

REÇU 15 FEV. 2021
734323

Direction générale
de la sécurité civile
et de la gestion des crises

*Le Préfet, directeur général
de la sécurité civile et de la gestion des crises*

Monsieur Sébastien DELAVOUX
Collectif des agents de SDIS
CGT
Case n°547
263, rue de Paris
93515 MONTREUIL Cedex

Paris, le - 9 FEV. 2021
Réf. : DGSCGC/DSP/SDDRH/BDFE/2021- 29

Monsieur,

Par courrier en date du 29 janvier dernier, vous attirez mon attention sur un compte rendu du groupe de sécurité du CNFPT réuni le 18 novembre dernier et qui indiquerait que « ...le titre de sapeur-pompier professionnel n'est pas reconnu au répertoire nationale des certifications professionnelles (RNCP). ».

Je vous informe tout d'abord que la DGSCGC ne participant pas à cette instance, il ne m'appartient donc pas de commenter ces échanges qu'il n'est pas aisé de replacer dans leur contexte.

Pour autant, les dispositifs de valorisation du parcours professionnel des sapeurs-pompiers, tels que la valorisation des acquis de l'expérience, la dispense de formation ou encore la certification des titres professionnels retiennent toute mon attention.

La certification professionnelle a pour finalité de sécuriser les parcours professionnels et de faciliter l'insertion durable dans l'emploi. Elle constitue ainsi pour les sapeurs-pompiers professionnels un outil précieux de valorisation des ressources humaines en ce qu'elle permet aux agents d'accéder à des concours ou examens à un niveau qu'ils ne détenaient pas lors de leur recrutement, et qu'elle facilite leur reconversion ou leur reclassement.

Pendant, avant de déposer des titres professionnels, le ministère de l'intérieur doit être institué comme ministère certificateur auprès des commissions professionnelles de certification (CPC). Cette démarche, engagée depuis l'été dernier, devrait aboutir d'ici la fin du premier semestre 2021. En parallèle, mes services mènent à l'heure actuelle une analyse des parcours pouvant donner lieu à un titre professionnel afin de rendre le dispositif totalement opérationnel.

Je ne manquerai pas de vous apporter les précisions utiles sur ce dossier lors de nos prochaines rencontres de dialogue social et dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Alain THIRION